



La démocratie participative un marché (pas) comme les autres

**Compte rendu d'un débat inspirant organisé par Claire Legros, Le Monde
Mardi 25 octobre - 10h30 > 12h**

À l'heure de la désaffection des urnes, le recours aux outils de la participation citoyenne est devenu un enjeu démocratique majeur, à l'échelle locale ou nationale. Il représente aussi un marché, soumis aux logiques commerciales de la concurrence. Si de nombreux travaux de recherche ont établi des règles de bonnes pratiques, les entreprises du secteur restent souvent dépendantes de commanditaires, élus et administrations. Comment garantir l'indépendance des débats dans ce modèle économique ? Quels pourraient être les modes de financement pour l'émergence d'une participation citoyenne autonome ?

AVEC L'INTERVENTION DE :

- Carole Zielinski, Adjointe à mairie de Strasbourg en charge de la démocratie locale, les initiatives et participation citoyennes
- Valentin Chaput, Co-fondateur et codirecteur, Open Source Politics
- Audrey Gondallier, Coordinatrice « Tables de quartier », Collectif « Pas Sans Nous »
- Julien Talpin, Chargé de recherches en science politique au CNRS, Co-directeur du GIS Démocratie et Participation

ANIMÉ PAR :

- Claire Legros, Journaliste au service Idées et Débats, Le Monde et lauréate du Prix Décider ensemble 2022

Introduction :

Cette discussion part du constat d'une forte montée des démarches et des acteurs qui peuvent aider à mettre en place la démocratie participative. On voit une croissance phénoménale des dispositifs participatifs, à toutes les échelles, locales comme nationales. Des agences de concertation se sont aussi développées avec un corps d'acteurs spécialisés sur des thématiques ou des zones géographiques. Les collectivités sont alors en demande de plus en plus d'acteurs formés sur ces questions de participation afin d'accompagner et de mettre en place les dispositifs ou les outils numériques (l'explosion des civic tech). Mais ce constat pose des limites : on est toujours dans l'apprentissage sur l'essence de la démocratie participative qui reste inégale avec des territoires plus ou moins bien dotés, des manques de relais sur le terrain... un apprentissage qui progresse mais qui n'est pas complet. Ajouté à cela, on peut

repérer une certaine contradiction des pouvoirs publics qui impulsent la démocratie participative mais dans le même temps négligent ou censurent la participation citoyenne.

Résumé des échanges :

Comment garantir l'indépendance des débats dans ce modèle économique ?

Audrey Gondallier, membre du collectif « pas sans nous » et coordinatrice des « tables de quartier » est assez critique de la récupération du marché de la participation. En effet, il ne faut pas oublier que les outils participatifs viennent de l'éducation populaire. Elle prend le pouls de la participation dans les quartiers et prône une résistance aux codes institutionnels, il ne faut pas chercher à uniformiser la participation mais au contraire accueillir la colère et la contradiction.

Carole Zielinski, adjointe à la mairie de Strasbourg, représentante du cadre institutionnel, voit une démultiplication des acteurs qui alimentent un marché de plus en plus concurrentiel, les mairies sont alors prises d'assaut par ces acteurs. Il y a la nécessité d'avoir des tiers garant de la démarche, qui l'animent, qui trouvent des nouvelles manières d'attirer et de chercher les personnes les plus éloignées de la politique. L'inconvénient de la professionnalisation et du marché de la participation est, pour elle, que beaucoup de jeunes une fois formés dans le public partent vers le privé. De plus, avoir recours à ce marché de la participation est un coût important pour les collectivités (argument principal de l'opposition).

Julien Talpin montre comment le rythme de la démocratie participative s'est accéléré de manière surprenante ces dernières alors qu'on faisait face à des résistances fortes à ces outils. Avec ces effets d'entraînement et de multiplication des dispositifs on a une massification du marché et des difficultés à trouver des professionnels qui maîtrisent ces outils. Il existe maintenant des formations universitaires afin d'allier connaissances en sciences sociales et maîtrise des méthodes participatives, allier théorie et pratique, connaissances scientifiques et savoir-faire. Cependant, il y a un manque concret d'appétence des jeunes pour ces formations assez cyniques pour eux.

Quels pourraient être les modes de financements pour l'émergence d'une participation citoyenne autonome ?

Audrey Gondallier est d'avis que les budgets participatifs mettent trop en concurrence les habitants sur leur projet et préconise plutôt un fond d'initiative citoyenne pour attribuer un pourcentage dédié aux habitants à la participation citoyenne et garantir l'indépendance des habitants dans les processus, supervisé par un organe indépendant. Ainsi, on peut soutenir tous les projets portés par les habitants. Elle prend aussi l'exemple des tables de quartier qui sont animées par les habitants, le but étant de s'appuyer sur des ressources locales, les premiers concernés sont les plus à même de décider.

Valentin Chaput, cofondateur et coordinateur d'Open Source Politics évoque les avantages de mettre en place un commun numérique en prenant l'exemple de Decidim, et faire appel à un réseau d'acteurs pour faire vivre ce commun, des acteurs diversifiés. La grande majorité des idées citoyennes qui émergent de ce logiciel sont ensuite réalisées. Il veut alors faire avancer l'utilisation de ce logiciel principalement utilisé en Espagne et le diffuser en France. Il pourrait y avoir une alliance entre financement public et commun numérique, donner plus de

parole aux habitants, une parole plus directe avec des vraies interpellations citoyennes qui peuvent donner lieu à un débat et à une décision collective.

Pour Carole Zielinski il est nécessaire de mettre en place des garanties de fonds pour les citoyens. Au sein de sa collectivité, elle ne garantit pas aux citoyens des résultats concrets mais au moins la garantie d'un bon fonctionnement et la qualité du processus. Lorsque des propositions sont faites, ils donnent toujours une réponse claire et argumentée sur la raison pour laquelle cette proposition va être rejetée ou acceptée. Le but étant de donner un cadre aux habitants, leur expliquer quel investissement ils peuvent y mettre et quelle contribution ils peuvent avoir. Il s'agit donc de donner une information claire et fiable aux habitants, leur donner un cadre lisible et des outillages.

Julien Talpin pointe du doigt la question du financement de la participation et la difficulté d'accès à ces données. La participation est dépendante du financement de la majorité et de l'exécutif en place. Les élus n'ont souvent pas envie d'ouverture. Il faut donner les moyens aux citoyens de participer réellement (en accord avec la question du fond initiative citoyenne d'Audrey). Il serait nécessaire que les collectivités financent des formes de participation comme des pétitions afin qu'un citoyen voulant participer le puisse, et non seulement les plus dotés qui peuvent intervenir ou créer de la participation.

Points à retenir :

- Les outils participatifs viennent de l'éducation populaire, il ne faut pas chercher à uniformiser la participation mais au contraire accueillir la colère et la contradiction
- Il est nécessaire d'avoir des tiers garants de la démarche, des professionnels de la participation afin d'assurer l'indépendance des processus et leur bon fonctionnement ainsi qu'attirer les citoyens les plus éloignés
- Le fond d'initiative citoyenne peut être la solution pour soutenir les projets portés par les habitants sans faire émerger une concurrence entre eux et donner des moyens à tous de participer grâce aux financements des collectivités
- La nécessité de mettre en place des garanties pour les citoyens sur la qualité du processus et leur donner une information claire et fiable sur le cadrage et les outillages